

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2019**

#### La communauté de communes des Hauts du Val de Saône :



48 communes



9 000 habitants

300 entreprises

200 artisans et commerçants

Plus de 100 associations



6 écoles et 6 sites périscolaires



1 crèche halte-garderie



1 collège



1 maison familiale rurale



#### LES DÉPLACEMENTS

#### La CCHVS:

- entretient la voirie communautaire - assure le salage et le déneigement de

## L'HABITAT ET **LE LOGEMENT**

#### La CCHVS:

- améliore l'habitat
- appuie et conseille les communes
- gère les logements intercommunaux

# L'EAU ET

- gère l'assainissement non collectif
- accompagne les demandes de subventions faites par les usagers
- participe à la protection des milieux aquatiques



#### La CCHVS:

- préserve et gère les milieux
- soutient la transition énergétique
- gère les ordures ménagères encourage le tri des déchets



#### La CCHVS:

- attire et accueille les touristes
- aménage et entretient les sentiers et circuits touristiques

L'ATTRACTIVITÉ ET LE **RAYONNEMENT** 





#### La CCHVS:

- gère les structures périscolaires et
- met en œuvre un projet de relais d'assistantes maternelles

### LA SOLIDARITÉ

#### La CCHVS:

- aide les personnes âgées
- gère la Maison médicale
- développe et maintient les services publics
- gère la Maison des Services et les antennes décentralisées
- accompagne les administrés dans leurs démarches administratives



#### La CCHVS:

- attire les entreprises et accompagne leur développement
- favorise la création d'entreprises
- développe les réseaux très haut débit

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## LES SAVOIRS ET LA CULTURE

#### La CCHVS:

- gère la Médiathèque intercommunale et le réseau des bibliothèques
- entretient les équipements sportifs
- soutient les associations du territoire
- crée des animations culturelles et



La CCHVS et vous







#### **GOUVERNANCE ET COMPETENCES**

Monsieur Romain MOLLIARD, Maire de Combeaufontaine, est Président de la Communauté de Communes depuis avril 2014, jusqu'à la date de renouvellement des conseils municipaux programmée au printemps 2020.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 63 conseillers communautaires titulaires et de 43 conseillers suppléants. Ces conseillers ont été désignés au sein des conseils municipaux de chaque commune, sauf pour Jussey où les membres titulaires ont été désignés par le suffrage universel.

#### Les délégués communautaires

**Aboncourt-Gésincourt** 

Fabrice PONCOT, titulaire Patrick GARRET, suppléant

Aisey-et-Richecourt

Guy MERCIER, titulaire Philippe MERCIER, suppléant

Arbecey

Marielle CUCUEL, titulaire Bernard PORCHEROT,

suppléant Augicourt

Blandine AEBISCHER, titulaire Olivier PINOT, suppléant

#### **Barges**

Guy LAROCHERIE, titulaire Michel MATJASEC, suppléant Betaucourt

Lydie BILICHTIN, viceprésidente

Jacqueline PY, suppléante

**Betoncourt-sur-Mance** 

Anne-Marie RUPT, titulaire Martine RIUS, suppléante

**Blondefontaine** 

Jacky FAVRET, titulaire

Sébastien GUILBERT, suppléant

#### **Bougey**

Michel BILLY, titulaire Céline GAUMET, suppléante

Bourbevelle

Christian COLOTTE Guy BERTIN

**Bourguigon-Les-Morey** 

Serge CHEVANNE, titulaire Robert VUILLAUME, suppléant

**Bousseraucourt** 

Noël FENOUILLOT, titulaire Jean-Luc PAULIN, suppléant Cemboing

Yvain DARGENT, titulaire Florent GOUX, suppléant

Cendrecourt

Bernard BERTHOD, titulaire Patrice CUNY, suppléant

**Charmes-Saint-Valbert** 

Patrick CARTERET, titulaire Jeanine CERSOY, suppléante

Chauvirey-le-Châtel

Roland DROUHOT, titulaire Michel RICHETON, suppléant

Chauvirey-le-Vieil

Serge RICHARD, titulaire

David LOISEAU, suppléant

Cintrey

Florene SPRINGAUX, titulaire Irene NICOLAS, suppléante

Combeaufontaine

Romain MOLLIARD, président Serge BRESSON, viceprésident

Anthony GINES, titulaire

Cornot

Dominique CASTELLETI,

titulaire

Joseph HODILLE, suppléant

Corre

Christine LITZLER, vice-

présidente

Jacques COPPEY, titulaire Dominique MASCLIN, titulaire

**Fouchécourt** 

Philippe BEL, titulaire Gérard GARRET, suppléant

**Gevigney et Mercey** 

Loïc RACLOT, vice-président Viviane CARSANA, viceprésidente

Gourgeon

Nicolas PIERRE, vice-président Gaston GANTER, suppléant

#### Jonvelle

Roland DON, titulaire

Jacques KLEINHOLTZ, suppléant,

Jussey

Olivier RIETMANN, titulaire Francine De PAOLA. vice-

présidente

Jean-Luc QUIVOGNE, vice-

président

Agnès LALLEMAND, titulaire,

Jean-Louis BILLY, titulaire Yvette MADRON, titulaire

Gérard PIMONT, titulaire,

Dominique DIDIER, titulaire

Christophe MASSARDI,

titulaire

Olivier SIMONIN, titulaire

Maria-Laura FIDON, titulaire La Roche-Morey

Thierry TUPINIER, titulaire Yohan PASSARD, suppléant

Lambrey

Michel MILLOT, titulaire Serge MARCHAND, suppléant

Lavigney

Etienne PAULIN, titulaire Rémy GIRARDOT

Magny-les-Jussey

Jean-Pol GIROD, titulaire Maurice GIROD, suppléant

**Malvillers** 

Sylvain Saint-Avit, viceprésident

Stéphane MAGNAT, suppléant Melin

Marie-Hélène MULLER, titulaire Pierre VIENNOT, suppléant

Molay

Pascal DOUSSOT, titulaire Jany FRANOT, suppléant

**Montcourt** 

Antoine SIMONIN, titulaire Blandine RICHARD, suppléante

**Montigny les Cherlieu** 

André NICOLAS, titulaire

Jean-Claude LASSALLE, suppléant

**Oigney** 

Patrick LESCOMBE, titulaire Gilles GRUNDWALD, suppléant

Ormoy

Patrick GALLAUZIAUX, titulaire Hubert VERNIER, suppléant

**Preigney** 

Gabriel PECHINE, titulaire Arnaud VIGNERON, suppléant

Raincourt

Sylvain BARTHELEMY, titulaire Daniel DUBOURG, suppléant

Ranzevelle

Martine ROST, titulaire

Eric RUAUX, suppléant Rosières sur Mance

Christiane MASSEY, titulaire Pascal COCAGNE, suppléant

Saint-Marcel

Patrick SIMONIN, titulaire Raphaël CICCARELLI,

suppléant Semmadon

Marie-Claire CAMUSET,

titulaire

Jacques MEOT, suppléant

**Tartécourt** 

Patrick LAMARRE, titulaire

Jean-François VIRIOT, suppléant

**Vernois sur Mance** 

Pascal RODRIGUES, titulaire Pascal CHEVALIER, suppléant

**Villars le Pautel** 

Christian JAMEY, titulaire Jean GUILLAUME, suppléant

Vitrey-sur-Mance

Bernard BERGER, titulaire Françoise KAISER, suppléante

Vougécourt

André GAZILLOT, titulaire Evelyne LEPAGE, suppléant

En 2019, le conseil communautaire s'est réuni 6 fois pour voter 67 délibérations.

#### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire est composé du Président et de dix vice-présidents élus par les conseillers communautaires.

Romain Molliard	Jean-Luc	Viviane	Lydie Bilichtin	Sylvain	Christine	Serge Bresson	Loïc Raclot	Jean-Pol GIROD	Francine De	Nicolas Pierre
	Quivogne	Carsana		Saint Avit	Litzler				Paola	
Président	1 <sup>er</sup> vice-	2 <sup>ème</sup> vice-	3 <sup>ème</sup> vice-	4 <sup>ème</sup> vice-	5 <sup>ème</sup> vice-	6 <sup>ème</sup> vice-président	7 <sup>ème</sup> vice-	8 <sup>ème</sup> vice-	9 <sup>ème</sup> vice-	10ème vice-
	Président	présidente	présidente	Président	présidente	Bâtiments et gestion	président	présidente	présidente	président
	Développement	Habitat et	Finances et	Voirie et	Périscolaire	des biens	Développement	Développement	Jeunesse,	Espaces naturels
	économique	Logement	administration	SPANC			numérique,	touristique et	sport et	et environnement
			générale				nouvelles	culture	associations	
							technologies et			
							communication			
										Gourgeon
Combeaufontaine	Jussey	Gevigney et	Betaucourt	Malvillers	Corre	Combeaufontaine	Gevigney et	Jussey	Jussey	
		Mercey					Mercey			

En 2019, le bureau s'est réuni 11 fois pour voter 28 délibérations.

#### **LES COMMISSIONS**

10 commissions travaillent sur des thématiques précises, elles sont présidées par un vice-président désigné par les élus communautaires, en respect des statuts en vigueur.

Développement économique, présidée par Jean-Luc Quivogne
Habitat et Logement présidée par Viviane Carsana
Finances et administration générale présidée par Lydie Bilichtin
Voirie et SPANC, présidée par Sylvain Saint Avit
Périscolaire, présidée par Christine Litzler
Bâtiments et gestion des biens, présidée par Serge Bresson
Dévelopement numérique, nouvelles technologies et communication, présidée par Loïc Raclot
Développement touristique et culture, présidée par Jean-Pol Girod
Jeunesse, sport et associations, présidée par Francine De Paola
Espaces naturels et environnement, présidée par Nicolas Pierre

#### **FINANCES 2019**

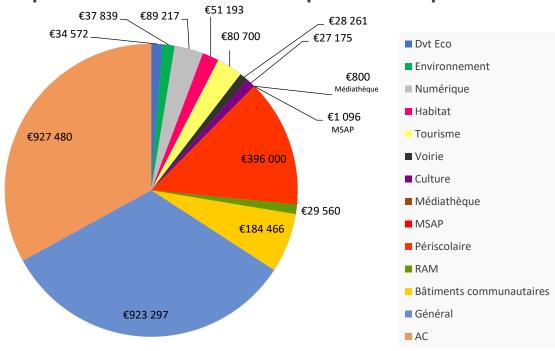
#### **LES TAUX VOTES EN 2019**

Taxe d'habitation : 7.52 %
Taxe foncier bâti : 5.94 %
Taxe foncier non bâti : 12.46%

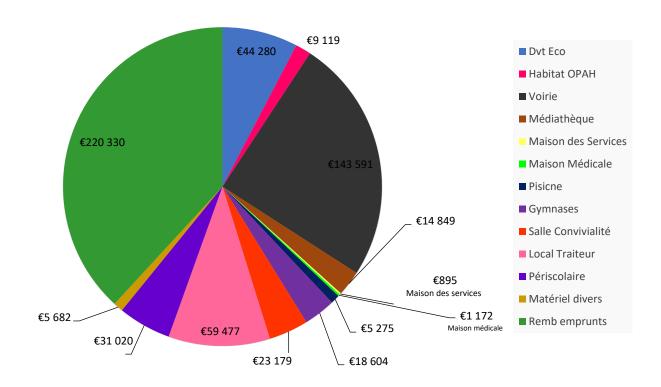
Cotisation foncière des entreprises : 18,82%

#### **REPARTITION DES DEPENSES 2019**

# Dépenses de Fonctionnement par thématique



## Dépenses d'Investissement par opération



Les Principales dépenses en crédits d'investissements sont les suivantes :

- Engagement de travaux de réfection de la toiture du local traiteur situé à Combeaufontaine : mise en place d'une sur toiture compatible avec une toiture en fibrociment.
- Acquisition d'un nouveau revêtement de sol amovible pour la salle des Belles Fontaines
- Réfection de la voirie communautaire pour un montant de 143 591.04 € TTC
- Aide à l'immobilier d'entreprise : versement de subventions à hauteur de 16 000 €

#### **ACTIONS ET REALISATIONS 2019**

- 4EME EDITION D' «OCTOBRE ROSE » avec 300 participants et 2 200 € de dons versés à la Ligue contre le cancer du sein.
- TOURISME: La Communauté de Communes poursuit son engagement en octroyant en 2019 une subvention de 80 000 € à l'EPIC JUSSEY TOURISME.
- AMENAGEMENT NUMERIQUE: La Communauté de Communes adhère au syndicat mixte d'aménagement numérique de la Haute-Saône, à ce titre, elle participe financièrement à la mise en place de la fibre et au développement du haut débit sur le territoire.

  Cette participation s'élève à 9€ par habitant et par an, soit pour l'année 2019 à la somme de 89 217 € (la population retenue pour ce calcul est la population DGF de la CCHVS).
- **ENFANCE JEUNESSE:** La Communauté de Communes a la compétence périscolaire-extrascolaire directe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, à ce titre, les agents en charge de ce service dans les syndicats scolaires ont été intégrés aux effectifs de la CCHVS. Certains agents, encore en poste dans les syndicats sont mis à disposition de la CCHVS pour le temps de travail imparti au service périscolaire. Elle a repris les accueils existants, à savoir : Combeaufontaine, La Roche Morey, Corre, Jussey, Vitrey-sur-Mance et Aboncourt-Gésincourt.

Les modes de gestion sur les sites périscolaires de la CCHVS :

Gestion directe: Corre, La Roche Morey, Combeaufontaine et Blondefontaine

Convention avec les FRANCAS : Jussey et Vitrey-sur-Mance Convention avec Familles Rurales : Aboncourt-Gésincourt

#### Goûter terroir

La Communauté de Communes participe depuis septembre 2016 à l'opération « la semaine du goûter terroir ». Cette opération initiée par le Pays Vesoul Val de Saône consiste à fournir aux enfants participant aux accueils péri et extrascolaire des goûters composés de produits fermiers, en provenance directe des producteurs locaux, et ce, une semaine par mois d'ouverture.

- CREATION D'UN SERVICE « RAM – RELAIS ASSISTANTS MATERNELS » :

La CCHVS, suite à l'initiative prise par la Commune de Vitrey-sur-Mance, a poursuivi le service RAM localisé dans la commune à compter du 1<sup>er'</sup> avril 2019.. Ce dernier sera élargi à l'ensemble du territoire communautaire à compter de septembre 2019.

La Communauté de Communes a confié la gestion du RAM à la fédération ADMR de Haute Saône.

Le relais accueille les futurs parents, les parents employeurs, les assistants maternels, les candidats à l'agrément du territoire de la communauté de communes.

#### Au cours de l'année 2019 :

- Les contacts : ils sont au nombre de 84, à la demande de parents employeurs pour 11 entretiens (Rdv et échanges téléphoniques ou par mail), des assistants maternels pour 57 entretiens et 16 pour les autres contacts comme les travailleurs sociaux, les partenaires ...
- La liste du conseil départemental fait état de 55 assistants maternels sur le territoire. La liste du RAM en comptabilise 49 en activité.
- Ils sont 7 parents différents à avoir eu un contact avec le relais et 49 assistantes maternelles différentes.
- 30 enfants différents ont fréquenté le relais avec leur assistante maternelle lors des temps d'éveil collectifs

#### Le planning du relais est le suivant :

SEMAINE PAIRE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN		Jussey Atelier 9h-11h30		Combeaufontaine Atelier 9h-11h30	Vitrey-sur-Mance Atelier 9h-11h30
APRES MIDI		Jussey Permanence 13h30-17h		Combeaufontaine Permanence 13h30-17h	
SEMAINE IMPAIRE	E				
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN		Jussey Atelier 9h-11h30		Combeaufontaine Atelier 9h-11h30	Corre Atelier 9h-11h30
APRES MIDI		Jussey Permanence 13h30-17h		Combeaufontaine Permanence 13h30-17h	

- CULTURE MEDIATHEQUE: La Communauté de Communes poursuit son objectif de diffuser la culture dans toutes les communes du territoire. Pour ce faire, les différents dispositifs culturels en cours sur le territoire ont été reconduits à crédits budgétaires équivalents. Les différentes animations programmées sont ainsi gratuites pour les administrés
  - Des animations autour de la lecture, du conte, de l'écriture ont été proposées tout au long de l'année en collaboration avec les écoles maternelles, élémentaires et le collège.
  - La médiathèque a accueilli une exposition prêtée gratuitement par le FRAC (fonds régional d'art contemporains basé à Besançon) pour une durée de trois mois, sur la thématique du voyage. Un vernissage et de nombreuses actions de médiation ont été mises en œuvre par l'équipe de la médiathèque en direction de différents publics.
  - Le Contrat Territoire Lecture, signé avec la DRAC Bourgogne Franche-Comté a permis des formations pour les bénévoles, adhérents et agents de la médiathèque, des conférences, et un atelier de mise en musique de textes littéraires par des collégiens.

Le service a accueilli une stagiaire en DUT métiers du livre pour travailler sur le fonds de CDs et la musique, à l'heure du numérique.

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS pour un total de 33 730 € répartis comme suit :
  - 2 780 € Côté Cour
  - 10 000 € Culture 70
  - 1 500 € Belles Fontaines en Fête
  - 1 500 € VVS
  - 4 000 € Music en Brousse
  - 7 600 € Au coin de l'Oreille
  - 250€ Les RV pour un concert à Jonvelle
  - 200 € Comité Cyclisme de Haute-Saône
  - 4 000 € La Marianne en Fête
  - 400 € Ecole de Jussey
  - 1500 € Championnat de cyclisme

- ORDURES MENAGERES: En charge de la compétence protection et mise en valeur de l'environnement, la communauté des Hauts du Val de Saône a délégué la compétence collecte et traitement des déchets ménagers au SICTOM Val de Saône et au SMICTOM Sud Haute-Marne. Toutefois, la CCHVS émet toujours les factures et gère les réclamations des usagers.
- HABITAT : La CCHVS a lancé le 11 mai 2018 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire. Dans ce cadre, des subventions de l'ANAH, du Conseil départemental ainsi que de la Communauté de communes sont mobilisables pour permettre aux propriétaires occupants et bailleurs de réaliser des travaux :
  - D'amélioration de la performance énergétique (remplacement du système de chauffage, isolation, menuiseries, VMC...)
  - De maintien à domicile (adaptation des sanitaires, installation d'un monte-escalier, de rampes d'accès...)
  - De rénovation complète d'habitat dégradé et / ou vacant
  - D'amélioration et/ou de remise sur le marché de logements locatifs
  - De ravalement et d'entretien des façades...

En outre, d'autres financements existent afin :

- D'aider les jeunes ménages à la primo-accession sur le territoire, ou à la prise en charge des frais de location immobilière.
- D'accompagner la réalisation d'audits Effilogis pour d'éventuelles rénovations BBC

Au total, la CCHVS réserve annuellement 59 000€ de crédits pour accompagner ces différents travaux et 68 500€ pour faire animer le dispositif de l'OPAH par son opérateur, SOLIHA Haute-Saône

En 2019, la CCHVS a versé plus de 9 000 € de subventions sur des travaux et plus de 4 000 € pour des audits et pour l'installation de jeunes ménages.

#### - SPANC (service public d'assainissement non collectif)

Réalisations de diagnostics préalables à la vente d'un immeuble ou d'une maison et de demandes de mise en place d'une filière d'assainissement non collectif. Réalisation des diagnostics initiaux pour les Communes de Fouchécourt, Tartécourt et Ranzevelle; réalisations de 62 diagnostics préalables à la vente d'un immeuble sur l'ensemble du territoire communautaire.

#### - VOIRIE

Entretien de la voirie communautaire, fauchage, curage des fossés et divers travaux d'investissement : réfection de chaussées. Un marché à bon de commande pour une durée de 4 ans a été passé avec l'entreprise COLAS qui réalise les travaux communautaires jusqu'en 2020.

L'entreprise JASSET GRANJEAN a réalisé quant à elle les travaux de fauchage et d'élagage des voies communautaires durant la même période Des panneaux de signalisation ont été acquis par la Communauté de Communes

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Depuis 2017, la Loi NOTRE a affirmé le rôle important des Communautés de Communes en matière de développement économique. Ces dernières sont aujourd'hui chef de file en matière d'aides à l'immobilier.

De ces nouvelles dispositions, ont découlé de nouvelles contractualisations avec les autres financeurs que sont la Région et le Département. La CCHVS a été une des premières de Communautés de Communes de Bourgogne Franche-Comté à contractualiser avec la Région afin de permettre aux entreprises éligibles de bénéficier du soutien de cette dernière dans le cadre de projets immobiliers. Cela a été également le cas avec le Département de la Haute-Saône.

La CCHVS a également souhaité accompagner le tissu artisanal et commercial local en répondant à l'un des derniers appels à projet « Opération collective en milieu rural – OCMR » permettant de mobilier des fonds d'Etat, dits fonds FISAC pour aides les commerçants et artisans ayant des projets d'investissement. Ce dossier a été déposé début 2018 et a reçu un avis favorable en décembre de cette même année. La CCHVS a reçu l'accord de subvention début 2019. Cette opération se déroule depuis 2019 et devrait prendre fin en novembre 2020.

Par ailleurs, afin de renforcer son rôle d'animateur pour le tissu économique, la CCHVS a signé des conventions de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, et avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Ces deux partenariats ont permis la mise en place d'actions au plus près des entreprises du territoire : tenue de nombreuses permanences dans les locaux de la CCHVS, l'organisation d'un SPEED MEETING en juin 2019 ayant permis de créer du lien entre les entreprises du territoires, réalisation de nombreuses visites de terrain.

D'autre part, la CCHVS adhère à Initiative Haute-Saône depuis quelques années, et permet ainsi aux entreprises de son territoire de bénéficier d'un prêt d'honneur majoré. En 2019, 2 projets ont été accompagnés par ce dispositif.

Vous trouverez ci-après les chiffres clés en matière de développement économique sur 2019:



# LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

SUR LA CCHVS EN 2019

# ZONES D'ACTIVITES

www.cchvs.fr

- Fixation tarif ZA : 5 €/m2
- Promesse de bail signée avec IB VOGT France pour la création d'un parc photovoltaïque

#### CCI

- Signature de la convention de partenariat pour 2019 et 2020 (participation : 7 500 € par an)
- 1 permanence tous les mois
- 117 contacts pris sur le 1er semestre 2019 (recherche information, création – reprise – cessation, développement, amélioration des compétences)
- 13 créations / reprises / transferts sur le 1er semestre 2019
- Speed-meeting: 3 juin 2019 (40 participants)
- Sensibilisation à la transmission pour les chefs d'entreprises de plus de 55 ans

#### **OCMR**

8 projets validés : 252 244 ∈ HT de travaux, 34 702 ∈ de fonds FISAC octroyés et 34 702 ∈ de subventions CCHVS réservées

5 projets en cours de validation : 152 880 € HT de travaux, 26 078 de fonds FISAC octroyés et 26 078 € de subventions CCHVS réservées

7 dossiers en cours d'élaboration

Subventions CCHVS: 60 780 €

Fonds FISAC mobilisés : 60 780 €

47 % de l'enveloppe globale réservée

## HAUTE SAONE INITIATIVE

- 2 projets accompagnés pendant 1 an sur le territoire (dont 1 besoin de prêt abandonné)
- 10 0000 € de prêt HSI 2 000 €
   de part CCHVS
- Bilan depuis adhésion :
   15 8000 € de part CCHVS

#### CMA

- Signature de la convention de partenariat pour 2019 et 2020 (participation: 5 000 € par an)
- 1 permanence tous les 15 jours
- 30 entreprises rencontrées (avec un travail mené sur le volet ressources humaines)

AIDE A L'IMMOBILIER : 2 projets accompagnés

- 25 429.30 € de crédits réservés pour ces 2 projets
- Dont 1 projet accompagné par le CR
- 4 projets en cours d'instruction





#### LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

La Maison de services au public a pour finalité d'offrir aux habitants un lieu d'accueil et d'accompagnement, leur permettant d'obtenir des renseignements administratifs divers et d'effectuer des démarches multiples. Il permet au public de bénéficier d'un point d'accueil de proximité relais des administrations et services publics intervenant tant dans le domaine social que de l'emploi.

#### **Missions:**

#### Accueil, information, orientation

- Délivrer une information générale ou personnalisée de premier niveau à tout usager désirant connaître les prestations et services susceptibles de répondre à sa situation et le renseigner sur les principales conditions à satisfaire et démarches à réaliser pour les obtenir

#### Facilitation numérique

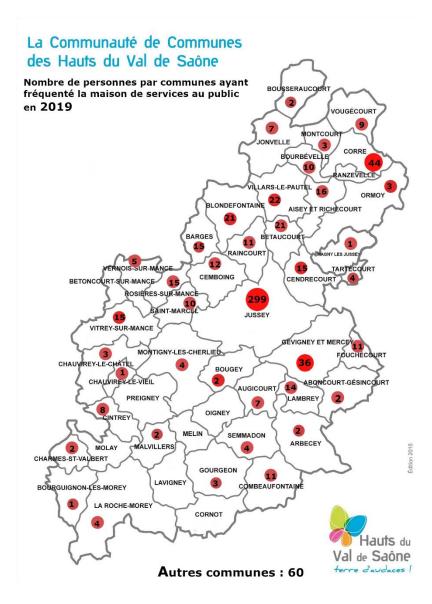
- Aide à l'utilisation des services dématérialisés (Pôle Emploi, ANTS, Améli, CAF,...)
- Aide à la création d'un compte de messagerie/à la création d'un espace personnel

#### **Facilitation administrative**

- Aide à la compréhension des informations adressées à l'usager et des éléments sollicités
- Aide à la constitution de dossier / vérification de la recevabilité des dossiers
- Mise en relation avec l'interlocuteur partenaire approprié lorsque la situation ne relève pas du premier niveau d'information
- Permettre l'édition, la numérisation, le retrait et le dépôt de documents administratifs
- Aide au public dans sa recherche d'emploi : consultation des offres d'emploi, aide à la télécandidature, inscription, actualisation
- Accompagnement dans la rédaction de lettres de motivation et de CV
- Délivrance des cartes avantages jeunes

#### Faciliter la mise en relation

- Mettre en relation l'usager et le partenaire (téléphone, visio) ou aide à la prise de rendez-vous physique ou téléphonique avec un conseiller



#### **Evolution de la structure**

La structure a été mise en place en novembre 2014 sous le nom de Relais de Services Publics (RSP). Les opérateurs nationaux ont signé une convention avec la CCHVS: Pôle Emploi, CAF, CPAM, MSA, CIJ. Puis d'autres opérateurs sont venus faire des permanences physiques (Mission Locale, Cap Emploi, CCI, Défenseur des Droits) ou par visio conférence (CIDFF).

La fréquentation de la MSAP est passée de 455 personnes reçues en 2015 à 768 en 2019.

La nature et le nombre des sollicitations en 2019 se décrit comme suit : Préfecture - démarches liées aux cartes grises et permis (245) ; CAF (120) ; Pôle Emploi (114) ; Vie quotidienne – CESU, Impression de documents administratifs, aide à la création d'adresse mail, ... (109) ; CPAM (79) ; CIJ – délivrance carte avantages jeunes (54) ; DGFIP (28) ; CIDFF (13) et MSA (6).